

OUTBACK 98
 «Tous les avantages d'une sportive utilitaire, les défauts en moins»
SCOTTI 329\$* / mois
 SUBARU
 24 mois 26034501
 *24 mois, versements initial de 3450 \$ ou échange équivalent. Taxes, transport et préparation en sus. 20 000 km par année.
 4305, boul. METROPOLITAIN Est / (514) 725-9394

ÉDITORIAL / OPINIONS



Le budget intéresse moins

■ À peine plus de la moitié des Canadiens, 54 %, ont pris connaissance du dernier budget fédéral, alors qu'ils étaient 67 % et 83 % à s'y être intéressés en 1995 et 1996 (52 % en 1997), selon la maison Gallup. L'allocation de Paul Martin a toutefois été mieux accueillie : parmi les intéressés, 48 % croient qu'il renforcera l'économie du pays et 34 % qu'il lui sera néfaste, alors que l'an dernier, 38 % le jugeaient positif et 45 % négatif pour l'économie canadienne. Seules 1995 et 1982 ont vu davantage de répondants estimer le budget plus favorable que défavorable. Les Ontariens (57 % contre 21 %) sont les plus enthousiastes, et les Québécois (30 % contre 50 %) les plus durs envers le budget du 24 février. Les résultats de ce sondage sont basés sur 1003 entrevues téléphoniques avec des adultes, qui ont eu lieu entre le 18 et le 24 mars. Un échantillon de cette taille est précis 19 fois sur 20, avec une marge d'erreur de 3,1 %. Au Québec, pour 269 entrevues, la marge d'erreur est de 6 %.

Le PLC loin en tête

■ Les libéraux améliorent encore leur popularité auprès des Canadiens : ils auraient recueilli 58 % des voix si les élections avaient eu lieu à la fin mars, un point de plus qu'en février, sept de plus qu'en décembre et 20 de plus qu'aux élections du 2 juin, selon la maison Gallup. L'effet Charest n'a pas joué contre les conservateurs, qui affichent 14 % (13 % en février), alors que les réformistes grimpent de 12 % à 14 %, que le NPD baisse de 9 % à 6 % et que le Bloc québécois chute de 9 % à 7 % (35 % à 30 % au Québec). Les libéraux l'auraient emporté dans toutes les régions, avec une avance de 37 points sur le NPD dans les Maritimes, de 27 % sur le Bloc au Québec, de 49 % sur le PC en Ontario, et de 13 et 21 points sur le Parti réformiste dans les Prairies et en Colombie-Britannique. Les données relatives à la méthodologie de ce sondage sont rigoureusement identiques à celles du sondage décrit plus haut, sur le dernier budget fédéral.

Une idée «prématurée»

■ Les députés libéraux du Québec espèrent que leurs efforts porteront fruit. Ils ont exercé d'intenses pressions auprès du gouvernement pour qu'il adoucisce l'impact du projet de loi antitabac en créant un fonds de transition. Le ministre de la Santé, Allan Rock, a souligné hier que la création d'un tel fonds était une option parmi d'autres. « Cette idée d'un fonds est l'une de plusieurs possibilités et nous étudions toujours cette question », s'est-il contenté de dire à la sortie du Conseil des ministres, jugeant l'affaire « prématurée ». Selon un député, qui a voulu garder l'anonymat, l'idée d'un fonds de transition de 100 millions fait son chemin. Le premier ministre Jean Chrétien et le ministre Rock seraient tous les deux d'accord. Mais M. Rock, critiqué de toutes parts au sujet du programme de compensation des victimes de l'hépatite C, trouverait que le moment est mal choisi pour en faire l'annonce.

L'application de la Loi sur les langues bat de l'aile

Goldbloom dénonce l'effet des transformations de l'appareil fédéral

GILLES TOUPIN
 du bureau de La Presse, OTTAWA

La transformation de l'appareil gouvernemental fédéral engendre la détérioration des droits linguistiques des minorités francophones et anglophones au Canada.

Le constat est brutal mais il est néanmoins au coeur du bilan fait hier par le commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom. Lorsqu'Ottawa transfère des pouvoirs aux provinces, lorsqu'il conclut par exemple des ententes avec les provinces sur la main-d'oeuvre ou sur le logement social, lorsqu'il privatise Pétro-Canada et NavCan ou encore lorsqu'il met de l'avant une nouvelle stratégie de programmation de Radio-Canada, il ne fait rien pour assurer que les grands principes du programme des langues officielles soient maintenus. Devant cette situation, le commissaire Victor Goldbloom a lancé hier un cri d'alarme en disant qu'il

était « temps de renverser la vapeur » et de faire cesser l'affaiblissement graduel des droits linguistiques et des pouvoirs du gouvernement fédéral dans le domaine des langues officielles. Il a reproché aux institutions publiques ou privatisées d'avoir fait du respect des droits linguistiques un simple volet de la gestion des ressources humaines plutôt qu'une valeur nationale qui transcende ». M. Goldbloom a même critiqué la déclaration de Calgary parce qu'elle ne contenait pas de reconnaissance spécifique des minorités de langue officielle. Après sept ans à la tête de la Commission des langues officielles,

le Dr Goldbloom, ayant rempli son mandat, a ainsi rendu public son dernier rapport annuel en affirmant qu'il le faisait avec l'intention claire de « secouer le gouvernement ». Son constat accablant sur « l'affaiblissement cumulatif des droits communautaires et individuels », résultant des modifications internes et structurelles de l'appareil fédéral, l'a convaincu de recommander qu'un groupe de travail soit créé pour « élaborer les stratégies, les politiques et les critères nécessaires pour que tous les ministères, organismes et sociétés d'État reconnaissent et appliquent intégralement la Loi sur les langues officielles ». Le Dr Goldbloom souhaite que le rapport final de ce groupe de travail soit rendu public au plus tard dans huit mois. Le commissaire aux langues officielles a commencé à se pencher sur les problèmes inhérents aux transferts de pouvoirs lorsque le gouvernement fédéral a délégué ses res-

ponsabilités dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre. Selon lui, de mauvaises habitudes se sont installées. « Les critères fédéraux sur les langues officielles devaient normalement continuer à être respectés après les transferts mais il n'en fut rien en raison de l'absence de mécanismes susceptibles de redresser les manquements aux règles. » En ce qui concerne la grande question des transferts linguistiques du français vers l'anglais ou vice versa, M. Goldbloom a souligné que l'assimilation était un problème réel et qu'il se devait de s'en inquiéter. Il souhaite que l'on donne aux communautés victimes de l'assimilation les moyens pour contrecarrer celle-ci. Mais encore là, M. Goldbloom affirme qu'il n'a pas une vue « fiable » de la situation, en raison de l'imprécision des statistiques en la matière.



Coup dur pour les réformistes

Les libéraux ont fait une percée lundi, au coeur du bastion réformiste de la Colombie-Britannique, en remportant l'élection partielle dans la circonscription de Port Moody-Coquitlam, à l'est de Vancouver. Le nouvel élu, Lou Sekora (en compagnie de sa fiancée sur le photo), qui est depuis longtemps maire de la municipalité de Coquitlam, l'a emporté sur le candidat réformiste Jim Cunningham par près de 1000 voix. La population a voté dans une proportion d'environ 36 pour cent. Les réformistes avaient remporté ce siège avec 7400 voix de majorité aux élections fédérales de l'an dernier.

Mauvais présage pour Manning



Chantal Hébert

Le décalage horaire aidant, la première élection complémentaire du nouveau mandat Chrétien, laquelle a vu basculer un siège réformiste dans le camp libéral, est passée largement inaperçue lundi. À l'heure où les résultats en provenance de Port-Moody-Coquitlam en banlieue de Vancouver sont parvenus au centre du pays, les grands téléjournaux étaient passés et la plupart des gens étaient au lit.

Une chance pour Preston Man-

ning, qui avait besoin de temps pour se composer un visage serein. Pour le chef réformiste, ce revers ne pouvait survenir à un pire moment. À l'heure où la droite canadienne est en effervescence, il s'en trouvera plusieurs pour voir dans ce qui s'est produit lundi un mauvais présage pour l'avenir de M. Manning, et pour cause...

Au déclenchement de l'élection, suscitée par le départ pour raisons familiales de la députée sortante, tout indiquait une victoire facile pour les réformistes. D'abord, Port-Moody-Coquitlam était un bastion du parti, remporté sans grande difficulté au fil de deux élections générales. Pour aider, la campagne allait se dérouler dans une période de visibilité sans précédent pour M. Manning. Pour la première fois, il allait pouvoir profiter de son siège de chef de l'opposition officielle à Ottawa pour mettre en évidence en période électorale les talents de sa formation et les lacunes du gouvernement.

Par la suite, le hasard allait fournir au chef réformiste des sujets ap-

paremment en or. C'est en grande partie pour épater la galerie du comté de Port-Moody-Coquitlam que les réformistes ont passé le dernier mois enveloppés dans le drapeau canadien à tenter d'imposer davantage d'unifoliés aux Communes. Le budget Martin allait leur permettre de souligner le peu d'appétit des libéraux pour les baisses d'impôts. Et puis, en attribuant un siège de la Colombie-Britannique au Sénat à un de ses partisans de longue date, le premier ministre Chrétien poussait l'obligance jusqu'à inviter à une charge à fond de train réformiste contre le favoritisme politique.

Avec le départ de Jean Charest, le portrait était complet puisque tous les feux de la rampe se tournaient vers Preston Manning. Au plan fédéral, le Parti réformiste domine le paysage de la Colombie-Britannique et voilà que son chef pouvait faire figure d'homme de la situation, celui vers lequel toutes les forces anti-libérales allaient se tourner. C'est tout le contraire qui s'est produit.

Car, contrairement au vote réformiste, l'appui des autres partis d'opposition est resté stable lundi. En juin dernier, le parti conservateur avait récolté environ 5 % des suffrages dans Port-Moody-Coquitlam, ce qui fut de nouveau le cas. Le NPD, qui présentait un candidat moins prestigieux qu'en juin et qui faisait campagne pendant une période mouvementée pour le gouvernement néo-démocrate à l'échelle provinciale, a quand même conservé presque 17 % des suffrages contre un score de 19 % aux élections générales.

En clair, ce qui s'est passé, c'est que les libéraux, aidés par un candidat populaire localement, sont carrément allés raffer la mise des réformistes. Et un millier de personnes, dont le vote aurait pu sauver la situation, ont préféré appuyer un candidat conservateur voté à la défecte plutôt que de se tourner vers les réformistes. Alors que M. Manning se voyait comme un aimant, les électeurs à tendance conservatrice de Port-Moody-Coquitlam l'ont traité comme un repoussoir.

Jardinage...

Place aux nouveautés... à la Place du Marché!

Procurez-vous en primeur les nouveautés de 1998 ainsi que des espèces rares de plantes, annuelles, vivaces et d'arbustes. ET PLUS ENCORE !

SALON FLEURS, PLANTES ET JARDINS

DU 3 AU 5 AVRIL
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

En l'absence de marge de manoeuvre

Le budget du ministre Bernard Landry déposé hier témoigne des grandes ambitions du gouvernement du Québec, mais révèle l'absence de toute marge de manoeuvre. M. Landry n'est pas en manque d'imagination, mais de ressources financières.

Le troisième budget Landry a le mérite d'identifier les problèmes les plus épineux de l'économie du Québec : un fardeau fiscal trop lourd et une faiblesse chronique des investissements privés. Mais, faute de moyens, le ministre doit se contenter de lancer des réformes qui ne prendront effet que dans deux ou trois ans.

Ce budget est ainsi davantage une liste d'intentions, de réformes à venir, comme en témoigne l'avalanche de documents déposés hier, qu'une liste de mesures de corrections réelles et immédiates.

Sur le plan de la fiscalité, le budget ne change rien à la facture d'impôt des particuliers et des entreprises. Pour les particuliers, M. Landry se contente d'une vague promesse, soit d'allouer aux réductions des impôts la plus large part des surplus qui seront dégagés après l'an 2000.

Pour les PME, le budget annonce une réduction en deux étapes de la taxe sur la masse salariale, mais seulement à compter de juillet 1999.

À n'en pas douter, ce budget ne peut être taxé d'électoraliste tellement il renferme peu de mesures immédiates

pour les particuliers et les entreprises. Tout au plus, M. Landry dresse la table pour des jours meilleurs, mais nous convie au repas dans seulement deux ans, le temps nécessaire qu'il lui faudra pour préparer et servir un plat de résistance.

Sur le plan des investissements, le gouvernement du Parti québécois a recours à ses vieux réflexes interventionnistes. Incapable d'établir un climat plus favorable à l'investissement privé en décrétant un moratoire sur tout projet de référendum sur la souveraineté ou en rendant sa fiscalité plus compétitive, il annonce une révision de la mission des sociétés d'État dans le cadre du dépôt d'une politique économique en quatre volets intitulée Objectif Emploi.

Ainsi, la Société générale de financement verra sa mission élargie en accueillant en son sein les sociétés d'État Soquim, Soquia et Rexfor. Québec investira 400 millions par année pendant les cinq prochaines années dans le nouveau consortium qui gagnera en cohésion, estime le gouvernement.

M. Landry se défend bien d'avoir recours aux vieux réflexes interventionnistes des années 60 et 70. La nouvelle SGF aura un rôle de catalyseur, dit le ministre, et non d'initiateur de projets. Ainsi, elle accompagnera le secteur privé en prenant des participations minoritaires et temporaires dans divers projets d'investissements. Si tel est le cas, la nouvelle mission dévolue à la SGF est bienvenue. Mais c'est à l'usage que l'on verra.

Pour encourager les firmes multinationales à investir davantage au Québec, le gouvernement crée aussi Investissement-Québec, qui regroupe la Société de développe-

ment industriel et des ressources du ministère de l'Industrie et du Commerce. Seule mesure concrète pour encourager l'investissement étranger : la promesse d'aucune hausse d'impôt sur le revenu, la masse salariale et le capital des grandes entreprises pendant 10 ans, à compter de juillet 99, pour les investissements majeurs.

Il faut accorder de bonnes notes au gouvernement, par ailleurs, pour son projet de relance du secteur financier montréalais dans le cadre de sa nouvelle politique économique. Il y a longtemps que Montréal s'est fait damer le pion par Toronto au chapitre des transactions boursières et de la gestion des fonds communs de placement. Les nouvelles mesures pour encourager le développement des Centres financiers internationaux et la gestion des portefeuilles étaient depuis longtemps attendues.

Sur le plan social, Québec annonce une série de mesures modestes qui totalisent 50 millions, en 1998-99, pour combattre le chômage chez les jeunes et alléger l'endettement des étudiants qui doivent assumer le remboursement de prêts. L'ironie, c'est que ce même gouvernement a réduit pas plus tard que la semaine dernière de 60 millions le programme des prêts et bourses, à l'occasion du dépôt des crédits. Encore une fois, en l'absence de marge de manoeuvre, on prend d'une main pour redonner de l'autre.

Parce qu'il garde le cap sur la réduction du déficit, qu'il adopte des hypothèses économiques prudentes et qu'il n'accroît pas le fardeau fiscal des contribuables, ce budget sera bien accueilli par les marchés financiers. Les bonnes nouvelles, selon le calendrier électoral, seront annoncées à l'occasion d'un énoncé budgétaire, à l'automne, ou du prochain budget, dans un an.



Philippe Dubuisson

Des comptes transparents

Avec le budget de Bernard Landry, le jour où le Québec ne vivra plus de ses déficits est proche. Il aura fallu plus de 20 ans pour s'apercevoir que le train de vie du Québec dépassait ses moyens et pour y remédier. Il est donc normal que le gouvernement cherche à prévenir une nouvelle descente aux enfers.

L'adoption de nouvelles règles comptables par le gouvernement doit empêcher que l'on répète les erreurs du passé et faciliter la bonne gestion des fonds publics et des nombreux intérêts économiques de l'État. Ces mesures, qui mettront le Québec à l'avant-garde au Canada — et dans le monde — sont la continuation de 30 ans d'efforts pour introduire plus de rigueur dans la gestion de l'État.

En fait, le gouvernement ne fait que suivre les recommandations du vérificateur général, dont le mandat est de veiller à ce que la gestion des fonds publics soit conforme aux volontés de l'Assemblée nationale et d'aider celle-ci à formuler des lois et des directives politiques cohérentes. Ainsi, le vérificateur général joue un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une politique budgétaire non déficitaire.

Si le gouvernement et l'Assemblée nationale veulent éviter les déficits à l'avenir, ils doivent bénéficier d'une comptabilité fiable et transparente. Or, les normes comptables d'hier ne sont plus assez précises et rigoureuses pour tenir compte de la réalité beaucoup plus complexe de l'économie et des marchés d'aujourd'hui.

Le résultat de cette nouvelle transparence sera, par exemple, d'augmenter la dette publique de plusieurs milliards de dollars. Or il ne s'agira pas de nouvelles dettes, car le gouvernement n'assurera pas de nouvelles obligations envers quiconque, et ces dettes n'ont nullement été cachées jusqu'à présent. Il n'y avait tout simplement pas de consensus sur la façon de définir la dette. Mais avec de nouvelles normes comptables, tout le monde parlera de mêmes chiffres.

Il sera aussi plus difficile pour le gouvernement de lancer la province dans des politiques alléchantes mais difficilement réalisables. Les projections que l'on fera sur l'ensemble des retombées du projet révéleront plus volontiers ses failles et ses dangers inhérents.

Cette transparence est tout particulièrement importante pour le Québec, dont une bonne partie de la dette est financée à l'étranger. Si les Québécois ne parviennent pas à se mettre d'accord sur des chiffres importants, comme le montant de la dette par exemple, les investisseurs étrangers se méfieront. Même si leur instinct leur dira que le Québec est sûr, ils réclameront des taux d'intérêt un peu plus élevés pour y placer leur argent. Et cela ne concerne pas seulement ceux qui envisagent d'acheter des obligations du gouvernement ou d'Hydro-Québec, mais aussi ceux qui veulent faire des placements directs dans l'économie, voire y apporter de nouvelles technologies.

Il est difficile de chiffrer les retombées économiques d'une bonne comptabilité. Il est certain que la crise financière dans le Sud-Est asiatique a fait ressortir un des dangers de la mondialisation. Une image extérieure très orthodoxe peut dissimuler une multitude de pratiques très différentes, dont certaines sont peu recommandables ou frauduleuses. À ce taux-là, les désavantages dus au climat ou au niveau des salaires, dont le Québec peut souffrir, deviennent soudain peu importants.

C'est une vérité à La Palisse de dire que les déboires économiques et financiers du Québec, au cours des deux dernières décennies, sont dus à une mauvaise gestion. Et il est beaucoup plus facile de montrer du doigt les erreurs du passé que d'éviter celles qui nous guettent à l'avenir. Mais il est certain que l'adoption de nouvelles règles comptables permettra de mieux saisir les occasions les plus avantageuses.



DRÔTES RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Consternée et indignée

Je suis consternée par les différents articles que j'ai pu lire concernant le film de la cinéaste Manon Barbeau, *Les enfants du Refus global*. Consternée et indignée. On y laisse entendre que les enfants des signataires du *Refus global* auraient été les victimes des convictions et des engagements de leurs parents.

C'est une généralisation bien hâtive et bien malheureuse à partir de quelques cas, sans doute douloureux, mais qui ne sauraient représenter l'ensemble des enfants des automatistes. On y laisse entendre aussi que les enfants des signataires qui ne se sont pas exprimés dans ce film auraient soit refusé, soit préféré ne pas y figurer.

Pour ma part, j'ai été interviewée pour ce film par Manon Barbeau en tant que fille de Thérèse Renaud et Fernand Leduc, deux des 16 signataires de *Refus global*. J'ai expliqué dans cet entretien que j'ai eu une enfance heureuse, dans un milieu culturellement favorisé et que je suis toujours restée très proche de mes parents. Ce témoignage n'a pas été retenu. Nathalie Petrowski, dans l'édition du 11 mars de *La Presse*, parle de « loi du silence au pays du Refus global, une loi qui priverait ces enfants devenus adultes de leur liberté de parole et, en fin de compte, de leur droit d'exister ».

Si quelqu'un m'a privée de parole, ce ne sont pas mes parents. Manon Barbeau a certainement fait un film très poignant sur sa relation avec son père et sa mère, mais n'a pas le droit, surtout en connaissance de cause, de généraliser et de faire l'amalgame avec le mouvement artistique et de pensée. Je trouve tout ceci très insultant pour nombre des signataires de *Refus global*, et pour mes parents, bien sûr.

Isabelle LEDUC
Paris

Jean Charest ne se bat plus pour des idées

Jean Charest n'a pas le courage de ses opinions. Par contre, il a l'opportunité de ses ambitions.

Jean Charest ne se bat plus pour des idées, il se vend pour un titre que des sondages-yoyo (ils montent et ils descendent en fonction d'une position devant les caméras plutôt que d'une position politique) lui font miroiter.

Jean Charest passe donc à l'ennemi qu'il combattait pourtant si vigoureusement. Il se fait même appuyer par Jean Chrétien, son rival de toujours. On croit rêver. Les députés libéraux en mal de leader font donc élire à leur tête la popularité au lieu de choisir les idées. C'est une mauvaise farce. Imaginez en France M. Philippe Séguin, actuel chef du RPR en déroute et virulent opposant de l'extrême droite, qui deviendrait chef du Front national pour redorer l'image de ce dernier et devenir premier ministre...

Et les journalistes de calculer le pourcentage des voix qu'aurait tel parti s'il avait tel chef au lieu d'analyser le fond du discours et l'essence des idées.

Tant qu'à y être, messieurs les « analystes » politiques, combien récolterait Céline Dion si elle était cheftaine du Parti réformiste au Québec ?

Jean Charest déçoit donc par son manque d'intégrité et de fidélité. Mais de cela, on dirait que les gens s'en font.



Jean Charest

Pascal HENRARD
Montréal

Les intérêts des Québécois sont en péril

Approché depuis quelques semaines par un Parti libéral en manque de leader et encouragé « un tantinet » par l'intelligentsia du Parti conservateur à poursuivre sa carrière politique sous d'autres cieux, Jean Charest, est néanmoins un conservateur et un fédéraliste jusque dans l'âme. Devenant chef du Parti libéral et emmenant avec lui quelques compagnons de route fédéraux, il pourrait diriger le Québec très prochainement. C'est possible.

Aussi, imaginons, et c'est une hypothèse qui n'est pas si saugrenue, que le Parti conservateur prenne le pouvoir à la prochaine élection fédérale. Vous voyez le scénario ! Selon l'influence que Jean Charest et ses copains auront au sein du Parti libéral, le prochain gouvernement du Québec défendrait de moins en moins les intérêts des Québécois et de plus en plus ceux du Canada de façon à en venir à accepter un jour quelque chose en dessous de l'accord du lac Meech, tout juste l'entente de Calgary, pour glisser dans le giron constitutionnel canadien. Impossible ? Qui aurait pu prévoir la venue de Jean Charest au Québec, drapé d'une vertu messianique !

Benoit SÉVIGNY
Montréal

N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit : La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Les textes peuvent également être acheminés par fax au 285-4816 ou par email à l'adresse : edito@lapresse.ca

Opinions

Les grands paris du dernier budget ont tous été tenus

Après trois années consécutives de fidélité aux objectifs, l'ancien cercle vicieux se mue en cercle vertueux

BERNARD LANDRY

La Presse publie ici des extraits du Discours sur le budget que le ministre des Finances a lu hier à l'Assemblée nationale.

Lors du dernier Discours sur le budget, je réitérais notre volonté de gérer les finances publiques de façon serrée et d'atteindre notre objectif de déficit. Je prévoyais une croissance économique modeste et j'annonçais en conséquence un vigoureux programme de stimulation des investissements privés. De plus, je mettais en oeuvre une réduction substantielle de la fiscalité des particuliers pour la rendre plus simple, plus équitable et favorable à l'emploi.

J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que les grands paris du dernier budget ont tous été tenus. La croissance de l'économie a été plus forte qu'anticipé; la création d'emplois pour 1997 s'est élevée à 48 000, près de deux fois plus que prévu. Nos objectifs financiers ont également été atteints et notre cible de déficit de 2,2 milliards de dollars sera respectée. Nous ferons même un peu mieux. Nous avions promis de rétablir la crédibilité financière du gouvernement du Québec. C'est fait, et après trois années consécutives de fidélité aux objectifs, l'ancien cercle vicieux se mue en cercle vertueux.

Ces réalisations au chapitre des finances publiques et de l'emploi n'ont pas empêché le gouvernement national du Québec de rester progressiste et de se préoccuper des classes moyennes et des plus démunis. Notre bilan social, même en période de grande rigueur, est tout à fait impressionnant :

L'élimination du déficit, on le sait, n'est pas une fin en soi, mais c'est un élément indispensable dans la lutte impitoyable contre le malheur social le plus pernicieux de notre temps : le chômage.

□ en janvier 1997, démarrait le programme d'assurance-médicaments qui est venu donner une protection nécessaire à 1 500 000 citoyens de plus; au même moment, le Fonds de lutte contre la pauvreté, doté d'une enveloppe de 250 millions de dollars, était lancé;

□ en février, la ministre de l'Éducation publiait un énoncé de politique intitulé le *Virage du succès*, comportant une réforme majeure de l'éducation, très bien accueillie et déjà en route;

□ en septembre, c'est la politique familiale qui se metait en branle, avec une allocation bonifiée pour enfants, des services de garde à 5 dollars pour les quatre ans et des maternelles à plein temps pour les cinq ans;

□ en octobre, nous mettons en

place l'allocation-logement unifiée, qui améliore les conditions de vie de plus de 134 000 ménages à faibles revenus;

□ en janvier 1998, la réforme fiscale abaissait l'impôt de 15 % pour les contribuables gagnant moins de 50 000 \$ et permettait à 200 000 contribuables à faibles revenus de ne plus payer aucun impôt sur le revenu.

Combinaison gagnante

Le budget que je présente aujourd'hui, poursuit la même combinaison gagnante d'action économique et de progrès social et s'appuie sur les trois mêmes grands principes :

□ rigueur dans la gestion des finances publiques;

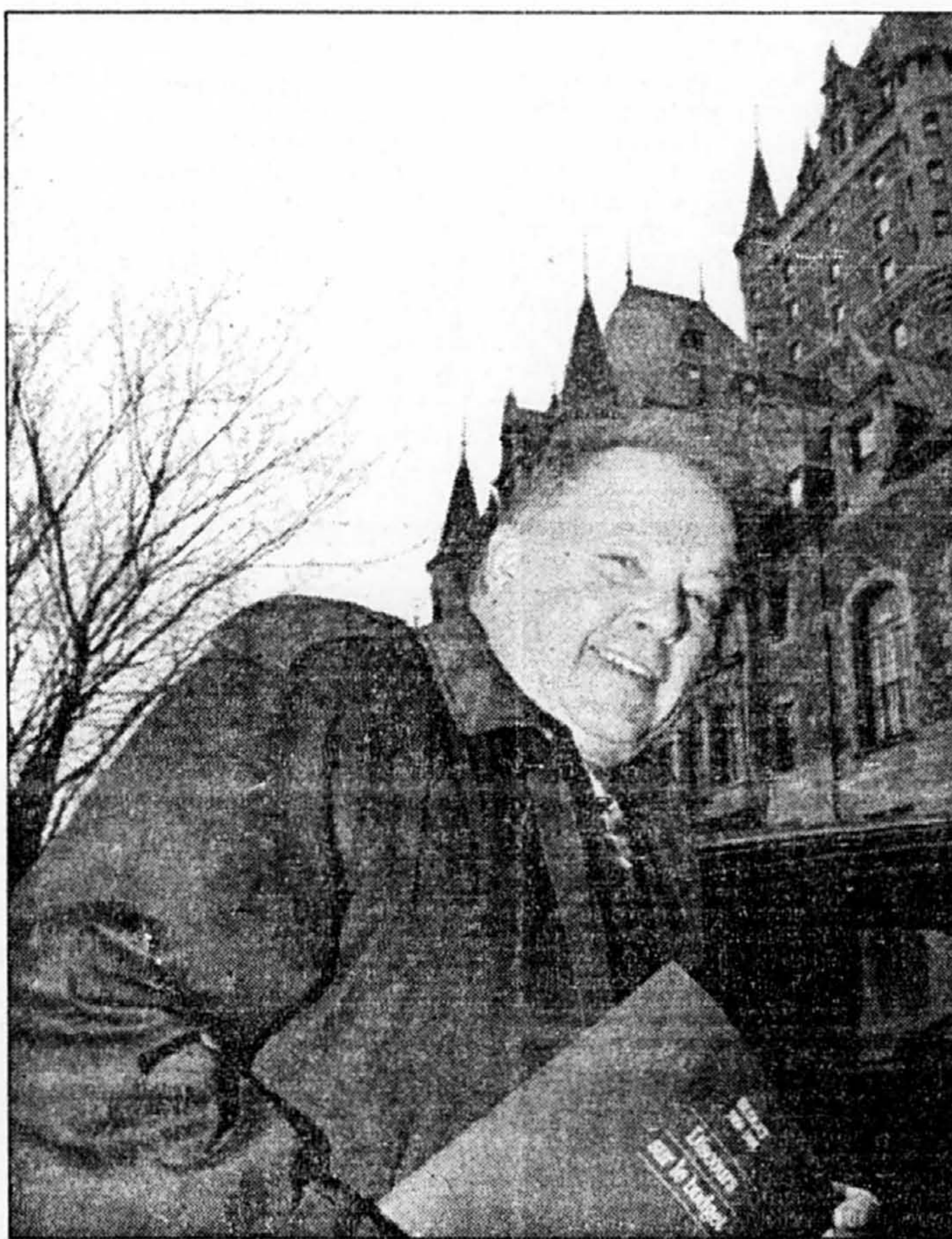
□ préoccupation obsessionnelle pour la création d'emplois;

□ partage socialement juste des retombées de la bonne gestion de l'économie et des finances publiques,

Dès le début de ce discours, je voudrais disposer d'une question centrale pour tous les contribuables : le présent budget ne comporte aucune hausse de taxes et d'impôts.

Le Québec est déjà trop taxé, c'est la désescalade qu'il faut viser le plus rapidement possible. On sait que l'an dernier, j'ai annoncé une réforme fiscale neutre au départ. Dès cette année, elle se retourne en faveur des contribuables. Depuis le début de l'année d'imposition 1998, même en tenant compte de l'augmentation de la taxe de vente, les ménages bénéficient d'une réduction nette de leurs impôts et taxes de 500 millions de dollars.

L'allègement du fardeau fiscal est précisément l'une des grandes raisons qui nous pousse à aborder



Le ministre Bernard Landry arrive à l'Assemblée nationale pour y faire la lecture de son troisième budget.

résolument notre dernière étape vers le déficit zéro. Nous la franchissons avec la même rigueur que les précédentes, malgré le grand verglas et malgré les embûches que le gouvernement central continue de semer sur notre route avec un sang-ne de plus en plus révoltant. Nous la franchissons même en intégrant les impacts d'une profonde réforme de nos méthodes comptables pour nous ajuster aux recommandations les plus récentes comme à toutes les demandes anciennes et répétées de notre vérificateur général.

L'élimination du déficit, on le sait, n'est pas une fin en soi, mais c'est un élément indispensable dans la lutte impitoyable contre le malheur social le plus pernicieux de notre temps : le chômage.

Je dépose donc aujourd'hui, avec le budget, une stratégie de développement économique, tout entière tournée vers la création d'em-

ploi, intitulée simplement *Objectif emploi*. Ce document stratégique trace les priorités d'action du gouvernement pour les prochaines années et propose à la consultation un choix de cibles précises pour mobiliser au maximum toutes les forces vives du Québec.

Cependant, nous nous engageons immédiatement dans l'action. En effet, dès à présent, nous mettons en place plusieurs éléments majeurs de la stratégie déposée aujourd'hui.

Élimination du déficit

Au cours de l'année qui se termine, les succès découlant de nos politiques économiques et budgétaires ont produit des retombées appréciables. Au début de janvier, on se dirigeait vers des surplus et l'on voyait même poindre une intéressante marge de manoeuvre. La fatalité en a décidé autrement. Hélas !

Le 5 janvier s'abaissait sur nous le

plus grave désastre naturel de notre histoire. Le grand verglas nous a durement frappés, particulièrement en Montérégie et au centre du Québec, créant souffrances et angoisses humaines tout comme désorganisation économique majeure. Au seul plan matériel, cependant, un vigoureux effort de rétablissement pourrait éventuellement rendre positif le bilan global de la catastrophe. De ce pénible épisode, grâce à la solidarité et à la détermination des Québécoises et des Québécois, appuyés du reste par de très utiles renforts extérieurs, il est clair que nous sortons collectivement grandis. Il faut saluer ici le courage des populations qui ont solidairement et stoïquement affronté les périls et rappeler l'approbation unanime donnée à notre premier ministre dans sa gestion impeccable de ces heures cruciales. L'immense majorité des élus locaux, députés et maires en particulier, nous ont aussi servi un bel exemple de sens du devoir, et d'efficacité au service du public.

Malgré toute cette vaillance, le grand verglas laisse dans nos comptes publics une trace profonde de près de 2 milliards de dollars. Cet impact sera absorbé en majeure partie par le gouvernement du Québec lui-même.

Le gouvernement central a en effet profité de ce désastre pour s'illustrer à sa manière. Il a davantage recherché, même dans ces circonstances tragiques, la visibilité plutôt que l'efficacité et le service à la population. De façon arbitraire, il a refusé jusqu'ici de considérer les réclamations légitimes pour le rétablissement du service public d'électricité par Hydro-Québec. Pourtant, nous ne demandons qu'un traitement équitable comme celui accordé au Manitoba et à Terre-Neuve dans des circonstances similaires.

Toujours à la recherche de visibilité, le fédéral a dédoublé nos programmes d'aide aux PME avec une ineptie spectaculaire. En fin de compte, loin d'assumer 90 % de la facture, comme il le prétend, Ottawa n'en absorbe que 40 %. Même dans notre détresse, le gouvernement central a conservé son unilatéralisme arrogant, et avec notre argent en plus !

Quoi qu'il en soit, je confirme donc qu'en dépit des coûts énormes occasionnés par ces événements, nous respectons la cible de déficit de 2,2 milliards de dollars prévue pour 1997-1998 dans la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire. La bonne tenue de l'économie nous a même permis de faire un peu mieux : en effet, le déficit 1997-1998 sera de 2 069 millions de dollars.

La mort des baby-boomers...

Devenus de parfaits démissionnaires, les baby-boomers vivent frileusement et pudiquement afin de protéger le peu qui leur reste de leur petit bonheur fragile

PIERRE DESJARDINS

L'auteur est philosophe.

« Jouissez au maximum ». Tel était, on s'en souviendra, le mot d'ordre promoteur lancé avec hardiesse, au début des années soixante. Or, c'est précisément ce diktat qui a, je pense, tué à la longue nos intrépides baby-boomers. En les dispensant de toute douleur, de tout inconfort, de tout ce qui ne tourne pas uniquement pour eux et autour d'eux, on aura finalement réussi à les détruire. L'individualisme a en effet ses limites, lorsque toutes les valeurs sont fondées sur la satisfaction de soi par soi, le monde extérieur ne peut devenir qu'un terrible ennemi !

Le bonheur individuel promis dans les années soixante aux baby-boomers s'est donc transformé pour eux en vision d'horreur. Le repli sur soi hédoniste n'engendra en effet que peur et angoisse et cela au point où, aujourd'hui, l'état psychologique des baby-boomers s'est détérioré et est devenu de type paranoïde. Pour ces *egos* gâteux tout est inquiétant. Leur trop grand confort les a rendus tellement « téteux » que tout ce qui les environne, y compris eux-mêmes, les décourage et les déçoit constamment.

Il faut savoir qu'à une certaine époque,

pendant qu'ils suivaient ce mot d'ordre joyeux du « Jouissez au maximum » promulgué par la société de consommation et qu'ils jouissaient effectivement et tripaient très fort sans se soucier du reste, d'autres tels les financiers, les technocrates, les informaticiens et les « affairistes » en tous genres avaient les mains libres et organisaient la société à leur place et à leur façon. Mais, au début des années quatre-vingt-dix, le réveil fut brutal ! À la suite de l'installation du nouvel ordre mondial économico-technique, un lourd sentiment d'impuissance s'empara des baby-boomers... Ils sentirent la défaite les envahir... Soudainement, tout leur échappa. Tout leur était devenu impossible...

Malgré leur téléviseur ouvert en permanence pour les rassurer encore quant à leur existence réelle — du moins en tant que télé-spectateurs-consommateurs mangeurs de « chips », buveurs et vendeurs de bière — nos baby-boomers, calés au fond de leur « lazy boy », ne se possèdent plus et sont au bord de la crise de nerfs : leur vie, autrefois si trépidante, ne leur apparaît plus maintenant que comme une suite ininterrompue de désillusions et de déceptions. Certains sont même victimes d'hypocondrie : leur corps leur semble bien usé ou en tout cas trop défaillant pour profiter pleinement comme autrefois des plaisirs de la vie.

Et, à la suite de l'imposition de l'ordre mondial nouveau dont ils ne sont que de vulgaires parasites, ces grands « winners » des années soixante sont devenus les grands « losers » d'aujourd'hui ! Sur les récifs abrupts du nouvel ordre économique, les promesses, les utopies et les rêves grandioses des années soixante et soixante-dix leur semblent tous avoir lamentablement échoué...

D'autre part, cependant, notons qu'à cause de ce lourd sentiment de persécution qui pèse sur eux, ils sont devenus hyperméfiants et sont persuadés qu'on leur a tout volé. Par réaction, ils considèrent alors que tout leur est dû, ils accusent avec hargne la société et s'en prennent à elle. Et, comme ils se sentent maintenant victimes de tout, ils considèrent que tout leur est dorénavant permis !

Ce statut privilégié d'innocentes victimes qu'ils s'accordent souverainement les autorise à faire tout ce qu'il veulent, comme ils le veulent et quand ils le veulent : à travers d'habiles combines, ils se permettent par exemple de contourner les lois et s'arrangent pour ne pas se faire prendre. La valeur de leurs droits individuels et personnels est ici directement proportionnelle au sentiment d'être persécuté, sentiment pouvant chez quelques uns, (le délire aidant quelque peu avec l'âge...), devenir absolu...

C'est, si l'on peut dire, le règne du partait « petit crosseur » qu'ils installent. Dans leur tête, tout dommage subi devient prétexte pour s'arroger des pouvoirs royaux ! Nos rois-qui-se-meurent ne connaissent donc plus d'autres lois que les leurs. L'infraction est de mise ; le civisme, ... c'est pour les autres ! Les avocats sont devenus leurs amis et leurs gourous qui leur enseignent de bons trucs pour contourner subtilement les lois et pour profiter du système au maximum... Se considérant comme des traumatisés ambulants depuis leur naissance jusqu'à leur mort imminente, (une mort qui, soit dit en passant, s'éternise plutôt et n'en finit plus de finir au grand dam de la jeunesse actuelle qui attend toujours sa place...), les baby-boomers se présentent désormais comme de vieux Christ victimes de tout, cloués sur la

croix de la société dont ils préfèrent maintenant s'exclure d'un air hautain, (symboliquement, du moins...).

Et, sous cet air de martyr qui les caractérise, ces baby-boomers devenus maintenant de parfaits démissionnaires, loin d'affirmer leur volonté politique haut et fort comme autrefois, vivent frileusement et pudiquement afin de protéger le peu qui leur reste de leur petit bonheur fragile (sécurité d'emploi à vie, activités professionnelles largement rémunérées, bungalow, maison de campagne, Reers, pension, etc...). Nos fébriles révolutionnaires marxistes et maoïstes d'antan, qui hantaient les collèges et les universités de leur conscience sociale à tendance fascisante, se sont transfigurés pour les besoins de leur cause en petits pépères malcommodes d'extrême-droite. Ils ont choisi de vivre le reste de leur vie la tête enfouie dans le sable !

Suivant cette attitude de morts-vivants, plus aucune opposition ou critique du système politique et économique en place n'est envisageable. L'autonomie de ces sujets — citoyens éclairés et responsables de jadis, solidaires des autres et revendicateurs, s'est définitivement estompée avec les années... Pire. Ils défendent hardiment leurs petits bonheurs insignifiants auxquels ils s'accrochent comme après leur dernier souffle, ils répudient et rejettent du revers de la main toute contestation ou protestation de la jeunesse actuelle qui pourrait de près ou de loin remettre en cause quoi que ce soit de leurs statuts et privilèges sacrés. Nietzsche n'écrivait-il pas : « Hélas ! Ce qui vient, c'est l'époque de l'homme méprisable entre tous, qui ne saura même plus se mépriser lui-même. » (Ainsi parlait Zarathoustra, trad. Aubier 1962, p.15)

Montréal métro

L'EXPRESS
DU MATIN

Otage des querelles du conseil, la Biosphère sera-t-elle enfin réparée ?

GILLES GAUTHIER

La direction de la Biosphère menace de prendre des décisions radicales à la suite du refus du conseil municipal de Montréal, où l'opposition est majoritaire, d'adopter les crédits nécessaires à la réparation de ce bâtiment, qui a été sérieusement endommagé lors de la tempête de pluie verglaçante.

Dans une lettre adressée hier à la Ville, la directrice de la Biosphère, Nicole Lavigne, rappelle que l'institution réalise présentement un programme d'un million pour le réaménagement des salles d'exposition, que les dépenses annuelles de fonctionnement s'élèvent à 3,5 millions, notamment pour les salaires d'une soixantaine d'employés, et que des projets financés par plusieurs partenaires sont en voie d'élaboration.

La décision de la Ville « pèsera

lourd sur les mesures que la Biosphère pourraient (sic) être appelée à prendre à court terme par rapport à l'ensemble de ses opérations », écrit Mme Lavigne dans sa lettre adressée au directeur général de la Ville, Gérard Divay. Elle menace également, ajoute-t-elle, le plan d'investissement, qui s'élève à 70 millions, chiffre obtenu en multipliant les dépenses annuelles par les vingt années encore prévues par l'entente entre Montréal et Ottawa au sujet de la Biosphère.

« Tout sera remis en cause s'ils ne peuvent ouvrir en juin prochain », a déclaré hier le maire Pierre Bourque. « Nous sommes contractuellement tenus de réparer (les dégâts) », a-t-il ajouté en déplorant l'attitude partisane de l'opposition.

Le conseiller d'opposition Pierre Goyer demande que l'administration fournisse une preuve que les réparations seront remboursées par les gouvernements en vertu des plans d'aide aux municipalités mis en oeuvre à la suite de la catastrophe de janvier.

M. Bourque a écrit au ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, le 2 mars dernier pour demander une telle assurance, mais il n'avait pas encore reçu de réponse hier.

Le comité exécutif a demandé une somme de 1,6 million pour faire réparer la Biosphère et le pavil-

lon du Canada d'Expo 67. Il a jugé les menaces de Mme Lavigne assez sérieuses pour convoquer une assemblée spéciale du conseil municipal qui portera sur ce seul sujet et qui se tiendra après-demain. Il espère obtenir d'ici là un engagement de M. Bélanger.

L'opposition a voté contre l'octroi des sommes requises lundi dernier et a refusé hier de reconsidérer sa décision, une procédure qui est prévue par la Charte de la Ville.

Le conseil municipal a par ailleurs adopté hier la nouvelle grille des amendes pour les infractions au règlement sur la circulation et le stationnement. Elle passe par exemple de 20 \$ à 25 \$ (plus des frais d'émission de 12 \$) pour une contravention émise en vertu des règles sur le stationnement contrôlé par parcomètre.

Drame conjugal

■ Tout indique que c'est bien un drame conjugal qui s'est produit en début de soirée lundi dans un immeuble à logements du boulevard Samson, dans le quartier Sainte-Dorothée, à Laval. Selon toute vraisemblance, l'homme, Alain Potvin, 41 ans, s'est présenté au domicile de son ex-femme, Ginette Grenier, 37 ans, et il aurait fait feu sur elle avec un revolver de calibre 357. Pensant qu'elle était morte, Potvin s'est suicidé. Cinq projectiles ont atteint Mme Grenier à la poitrine, mais aucun n'a touché un organe vital. Elle habitait seule depuis décembre.

Allergie aux arachides

■ La compagnie torontoise Unique Bakery vient de rappeler ses emballages individuels de 130 grammes de *Fudge Nut Brownies*, parce que contrairement à ce que dit l'étiquette, ce produit ne contient pas des noix, mais plutôt des arachides. Les gens allergiques aux arachides peuvent avoir une vive réaction en consommant ces brownies, même si on ne relève aucun cas grave depuis la mise en marché du produit. Les clients peuvent retourner le produit au détaillant auprès de qui ils l'ont acheté.

Adolescent recherché

■ Le service de police intermunicipal de Terrebonne, Sainte-Anne-des-Plaines et Bois-des-Filion recherche un jeune homme de 17 ans, Yan Clark, disparu depuis le 8 mars dernier. Le garçon, hébergé au centre d'accueil Huberdeau, profitant d'une fin de semaine de congé chez sa mère, à Bois-des-Filion, a pris la clé des champs. Il mesure 1,68 mètre, pèse 54 kilos, a les cheveux bruns et les yeux bleu-vert. Au moment de sa disparition, il portait un pantalon noir, un manteau court vert et rouge et des souliers noirs. Quiconque peut fournir des informations susceptibles de le localiser est prié de communiquer avec la police au 471-4121.

Pompiers en colère

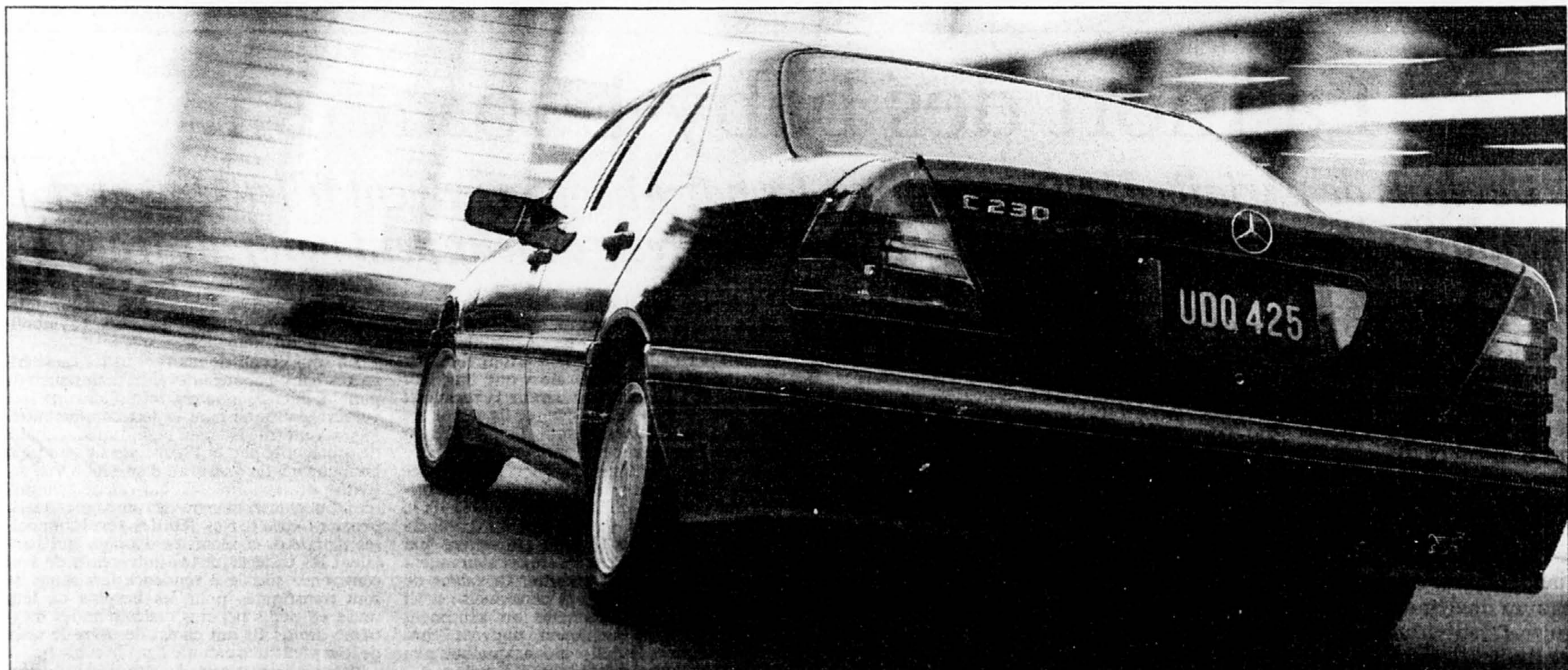
■ Le président de l'Association des pompiers de Dollard-des-Ormeaux, Pierre Cloutier, dénonce l'attitude de l'administration municipale dans les pourparlers qui entourent la récupération imposée aux municipalités dans le cadre de la réforme Trudel. M. Cloutier qualifie d'irréalistes les offres de la partie patronale qui viseraient à réaliser des économies qui correspondent à une réduction des revenus et des avantages sociaux actuels allant jusqu'à 12 %.



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

Le démantèlement du toit commence

C'est vendredi que commence le démantèlement du toit du Stade olympique, avec l'enlèvement de la toile isolante de polystyrene, celle que l'on peut apercevoir de l'intérieur du stade. Ces travaux se termineront le 9 avril. La toile extérieure en kevlar, qui doit être recyclée, mais dont le sort n'a toujours pas été déterminé, sera démontée entre le 11 et le 18 mai. Selon l'échéancier de la Régie des installations olympiques, les câbles de suspension du nouveau toit fixe seront installés du 26 mai au 9 juin. En juin et juillet, on procédera à l'installation du maillage de câbles sur lequel reposera la nouvelle toile, qui sera posée entre août et octobre. De septembre à novembre, ce sera le tour de la toile intérieure. La RIO prévoit que les travaux prendront fin le 15 décembre.



Elle ne paraît chère qu'à la personne qui vous la rachète.

► LA CLASSE C. À PARTIR DE 37 550 \$: Vous n'en croyez pas vos yeux? C'est pourtant là, noir sur blanc : à partir de 37 550 \$. Il est difficile de croire que l'on puisse acheter une Mercedes pour

ce prix-là. C'est pourtant vrai. ► Ne vous y trompez pas. Cette voiture est une Mercedes à part entière, avec les caractéristiques de sécurité et de luxe qui ont fait la réputation de la marque. Mais le

plus attrayant, c'est peut-être que les coûts d'entretien peu élevés et la longévité propres à la Mercedes en font une des voitures de luxe les moins coûteuses à posséder. Et le fait qu'elle bénéficie de la plus haute

valeur de revente de sa catégorie** ne peut que vous plaire quand vient l'heure de vous en séparer.

► Si c'est là une proposition qui vous intéresse, passez voir un concessionnaire agréé pour un essai. Pour

plus de renseignements, composez le 1 800 387-0100 ou visitez notre site Web à : www.mercedes-benz.ca.



Mercedes-Benz

Montréal métro

750 \$ pour déjeuner avec le maire Bourque

Les généreuses contributions donnent ainsi un accès direct au maire

GILLES GAUTHIER

Six professionnels et gens d'affaires ont payé 750 \$ chacun pour déjeuner avec le maire Pierre Bourque au restaurant Hélène-de-Champlain le 13 juin 1997. Une septième personne a versé 500 \$.

Vision Montréal a admis hier que ces contributions à la caisse de

la formation du maire permettaient d'avoir un accès privilégié à M. Bourque. Le parti « a l'intention de recommencer », a ajouté son porte-parole, Robert Dolbec.

Ces personnes ont eu droit à « une causerie » du maire et « elles ont contribué », a poursuivi M. Dolbec, qui a admis qu'il s'agissait de professionnels et gens d'affaires.

Ce déjeuner et les contributions sont mentionnés dans les états financiers de Vision Montréal pour 1997, qui ont été rendus publics hier. La contribution maximale à

un parti politique municipal est de 750 \$.

Ces rencontres et les sommes versées n'ont rien d'illégal, mais on a souvent reproché dans le passé aux conservateurs et aux libéraux fédéraux, notamment, de « vendre » ainsi un accès direct à leurs leaders.

Selon M. Dolbec, aucun conseiller municipal ne se trouvait parmi les participants à ce déjeuner. Si on exclut les élus de Vision Montréal et le maire, huit personnes ont donné 750 \$ au parti l'an passé se-

lon la liste fournie hier en vertu de la loi : Pascale Beaumont, Isabelle Bériau, J. André Brouillette, Linda Caron, Éric Deschênes, Jacques A. Lefebvre, Michel Saint-Pierre et Ginette Varin. Aucune n'est connue du grand public.

Le rapport indique par ailleurs que 46 personnes ont payé les frais de participation de 12 \$ lors du congrès de Vision Montréal qui s'est tenu en novembre dernier alors que 214 billets ont été donnés. « Il n'y avait pas de coût obligatoire », affirmait hier M. Dolbec,

indiquant qu'il s'agissait de contributions volontaires.

La parti du maire se porte mieux financièrement que dans les sondages et il avait 99 000 \$ en caisse à la fin de l'an passé.

Les contributions d'électeurs se sont élevées à 36 481 \$ comparativement à 60 352 \$ l'année précédente. Le nombre d'adhésions n'a été que de 285.

Vision Montréal avait été accusée dans le passé d'avoir reçu des meubles en cadeau. « Tout a été payé », jurait hier M. Dolbec.

L'Airbus d'Aéroflot saisi à Dorval s'envole finalement vers Moscou

La Presse, AFP, AP, CP et Reuters

Un Airbus 310 d'Aéroflot a été saisi lundi après-midi à l'aéroport de Dorval, juste avant son décollage pour Moscou, après qu'un tribunal international de Stockholm eut donné raison à une société privée de Halifax, IMP, à qui la compagnie aérienne russe doit une importante somme d'argent.

Après la saisie par la GRC, l'ambassadrice canadienne à Moscou, Anne Leahy, a été convoquée au Kremlin par le ministre des Affaires étrangères russe, Igor Ivanov. M. Ivanov lui a fait part de son inquiétude que les intérêts des passagers russes soient affectés.

Le porte-parole montréalais d'Aéroflot, Guennadi Matveyev, a précisé que les passagers ont été logés dans un hôtel montréalais, aux frais d'Aéroflot, et que le A-310 est reparti à 20 h hier pour Moscou. Certains des 50 passagers avaient déjà pris d'autres vols.

La société IMP, dont le siège est à Halifax, en Nouvelle-Écosse, a investi plus de 60 millions de dollars dans l'hôtel de luxe Aerostar de Moscou dans le cadre d'une entreprise conjointe avec Aéroflot.

Les Canadiens s'étaient cependant plaints l'an dernier de mesures d'intimidation à leur encontre, y compris des menaces de mort, après qu'ils eurent refusé de céder une plus grande participation dans l'hôtel à leurs associés russes.

Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, avait abordé la question avec le président Boris Eltsine pendant sa visite officielle en Russie en octobre dernier.

IMP, fournisseur important de matériel aérospatial et nautique, avait indiqué avant ses recours légaux qu'elle cherchait une solution négociée plutôt qu'une saisie d'actif russe et une intervention des tribunaux occidentaux.

Mais quand IMP, l'été dernier, avait réclamé sans succès les sommes que lui avait accordées la Cour suprême russe, le procureur général russe avait annoncé qu'il avait bloqué l'application du verdict.

Aéroflot a été condamnée récemment par un tribunal international d'arbitrage commercial de Stockholm à payer 5,8 millions de dollars canadiens en dommages et intérêts à IMP, condamnation maintenue depuis par un tribunal russe.

Ce sont les tribunaux canadiens qui ont ordonné la saisie du carburant, des marchandises hors taxes et de l'équipement de secours.

L'avion lui-même, loué par Airbus Industrie, n'était pas techniquement saisi.

Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a précisé avoir déjà averti Aéroflot qu'elle s'exposait à une action en justice au Canada. Selon lui, il s'agit d'un problème entre firmes privées, même si la GRC est intervenue.

Suspect recherché



L'homme recherché

Les policiers de la section des vols qualifiés de la CUM voudraient bien coller un nom à cet inconnu soupçonné d'avoir dévalisé, entre le 9 octobre 1997 et le 24 mars 1998, pas moins de 21 succursales bancaires situées dans les secteurs d'Outremont, Côte-des-Neiges et du centre-ville de Montréal.

Le suspect se présente comme un

client à la banque et exhibe une note à la caissière en simulant une arme.

Dans la trentaine, il s'exprime en anglais et pourrait être d'origine latino-américaine.

Il mesure 1,78m, pèse environ 75 kilos et ne porte aucun déguisement.

Toute information peut être transmise au sergent-détective Alain Lépine, des vols qualifiés du SPCUM, au 280-2065.

Une récompense de 1000 \$ est toujours offerte par l'Association canadienne des banquiers pour tout renseignement conduisant à l'arrestation et la condamnation d'un voleur.

NOUVEAUTÉ
LANCÔME
ET PRIME EXCLUSIVE

Lancôme présente Vitabolic. Fruit de récents progrès technologiques en matière de soin de la peau, cette nouveauté allie les propriétés de la vitamine C, du ginseng et du ginkgo. Ce trio d'ingrédients est capable d'une action d'éclat... bienvenue! Votre épiderme s'en trouvera mieux tonifié, plus sain et radieux. Découvrez l'efficacité de Vitabolic dès aujourd'hui à notre comptoir Lancôme. 30 ml, 54 \$.



Uniquement chez Holt Renfrew. À l'achat de 22 \$

ou plus de produits Lancôme, vous recevrez à titre gracieux une prime coquette de sept pièces. Dans une

élégante trousse dorée, votre prime réunit le soin rajeunissant visible

Primordiale Nuit, 7 ml, le fard à joues Blush Subtil et le duo de fards à paupières

Maquillage, deux rouges à lèvres Sensation de format courant proposés en versions henné et

champagne, l'anticerne Maquicomplet et la crème substantielle Fluance, 30 ml. Cette offre,

limitée à une prime par personne, sera en vigueur tant qu'il y en aura.

Montréal : rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111 • Centre Rockland, (514) 738-3500
Québec : Place Sainte-Foy, (418) 650-6783 Ottawa : 240, rue Sparks, (613) 238-2200

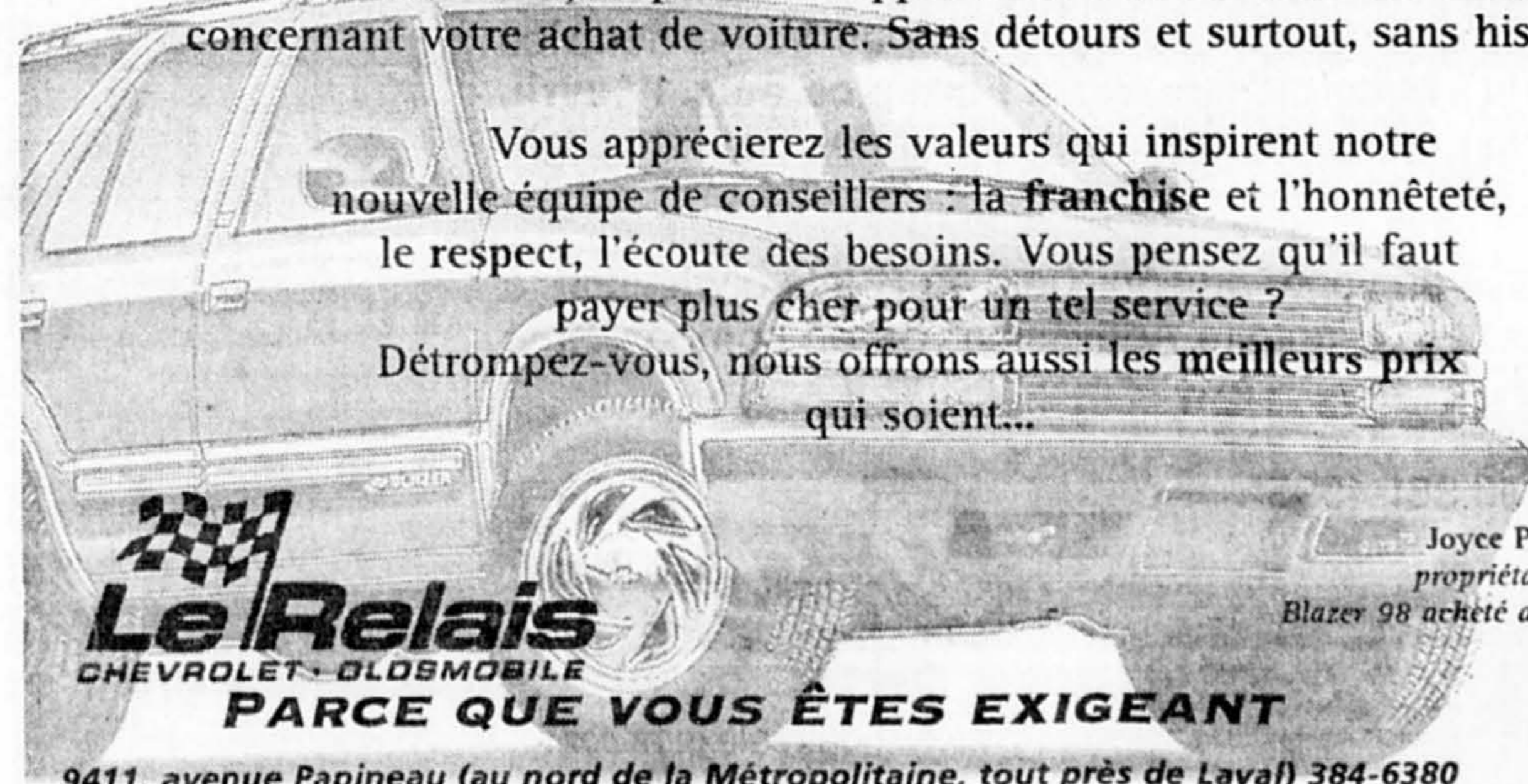
Vous trouverez un parc de stationnement intérieur, avec service valet, à l'arrière de notre magasin de la rue Sherbrooke.

HOLT RENFREW

«Je ne peux pas blairer les mensonges.»

On déforme un peu la réalité ? On embellit en omettant certains détails ? Pas au Relais. Voilà pourquoi vous apprécierez d'avoir vraiment l'heure juste concernant votre achat de voiture. Sans détours et surtout, sans histoires.

Vous apprécierez les valeurs qui inspirent notre nouvelle équipe de conseillers : la franchise et l'honnêteté, le respect, l'écoute des besoins. Vous pensez qu'il faut payer plus cher pour un tel service ? Détrompez-vous, nous offrons aussi les meilleurs prix qui soient...



Joyce Paduano,
propriétaire d'un
Blazer 98 acheté au Relais

9411, avenue Papineau (au nord de la Métropolitaine, tout près de Laval) 384-6380



OFFRE DE NETTOYAGE DE MEUBLES ET DE MOQUETTES!

Qualité, service et prix avantageux à La Baie



UNE SEMAINE SEULEMENT!

13\$ par pièce

quand vous faites nettoyer 2 pièces à la vapeur.
Solde : 26 \$ Prix après solde : 36 \$

Vos moquettes resplendiront de fraîcheur et de propreté.

Valeur exceptionnelle! Rabais de 45\$

74\$ maison au complet*

*5 pièces, 13 marches et 1 vestibule nettoyés à la vapeur
Prix après solde : 119 \$

Nous vous recommandons la **MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES** pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 \$ de plus par pièce.



NETTOYAGE DE CANAPÉ

39\$ pour un canapé

Prix après solde : 49 \$

Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais additionnels pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossier non attenants.

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI ENTRE 8 H ET 18 H

Montréal (514) 339-5420

Sherbrooke (819) 820-1417

Trois-Rivières (819) 378-8480

Drummondville/Victoriaville (819) 474-8007

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Renseignez-vous sur notre trousses de détachage Stainsolution™. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptant pour 2 pièces ou plus. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Les offres expirent le 4 avril 1998.

Cuisinez avec nos livres de recettes



- Nouvelles saveurs au goût du cœur
- Cuisine chinoise au goût du cœur
- Cœur atout, simple comme tout
- Bonne table et bon cœur
- Au goût du cœur



Pour commander, composez le (514) 871-1551 ou 1 800 567-8563

Mirabel: un rapport peu flatteur pour ADM

ISABELLE HACHEY

La Commission sur le développement de la région de Mirabel a clôturé ses audiences publiques, hier, sur une note qui laisse croire que le rapport qu'elle livrera au gouvernement du Québec pourrait être plutôt critique envers Aéroports de Montréal.

Les commissaires ont longuement interrogé les membres du Groupe de soutien au développement des aéroports de Montréal, formé d'une quinzaine d'organismes du milieu des affaires de la métropole, pour savoir s'ils avaient « commandé des études » ou « analysé d'autres options » avant de donner leur appui au transfert des vols internationaux de Mirabel à Dorval.

Le président de la commission, l'ancien ministre Guy Tardif, a presque affiché ses couleurs lorsqu'il a demandé à André Godbout, porte-parole du groupe de soutien et président de la chambre de commerce du Montréal métropolitain, s'il ne croyait pas que le transfert des vols avait entraîné « certains problèmes ». « Le cargo

qui se pose à Mirabel est embarqué dans des camions et est traité à Dorval. Ça compromet sérieusement la vocation tout-cargo de Mirabel, non? » a laissé tomber M. Tardif.

Les commissaires ont aussi ouvertement mis en doute un passage du mémoire du groupe de soutien, qui souligne que des aéroports performants entraînent « une qualité de vie communautaire accrue dans toutes les parties du territoire ». C'est qu'un groupe d'opposition de la région de Dorval, les Citoyens pour une qualité de vie, a soumis hier un mémoire dénonçant le bruit, la pollution atmosphérique et la congestion automobile découlant du transfert des vols à Dorval...

Le mémoire des Citoyens pour une qualité de vie — qui recommande un moratoire d'un an sur tout nouvel investissement public pour la mise en oeuvre de la décision d'ADM — est appuyé par une pétition de centaines de noms, a fait remarquer M. Tardif. « Quand on achète une maison autour d'un aéroport, il faut s'attendre à ce que ça fasse un peu de bruit », a répliqué M. Godbout. Bref, les échanges ont été polis, mais plutôt corsés.

M. Tardif a déjà indiqué que son rapport ne remettra pas en question le transfert des vols et que le mandat de la commission se limite à trouver des solutions concrètes pour relancer Mirabel. Mais la poi-

gnée de fidèles qui ont assisté aux audiences publiques ont pu constater que le président n'a pas cessé de s'interroger sur la réelle pertinence de ce transfert.

Les relations entre les membres de la commission et les gestionnaires d'ADM sont plutôt limitées. L'un des six commissaires, Marc-André Varin, directeur des services du marketing chez ADM, ne s'est d'ailleurs jamais pointé aux audiences publiques et aux ateliers organisés par la commission.

D'autre part, l'Action démocratique du Québec (ADQ) des Laurentides a qualifié la commission Tardif de « hochet » brandi par le premier ministre Lucien Bouchard. Dans son mémoire, l'ADQ juge « improductif de créer des commissions bidons dont les travaux ne servent qu'à gagner du temps pour masquer l'inaction du gouvernement du Québec dans le dossier de Mirabel ».

Selon l'ADQ, trouver une nouvelle vocation à Mirabel ne sert qu'à masquer un « scandale inadmissible, orchestré par des individus dont les intérêts restent à être véritablement démontrés ». L'ADQ ne fait pas de recommandations à la commission, mais conclut son mémoire en se disant « fier » d'être le seul parti à avoir pris position pour Mirabel et « convaincu » que la population s'en souviendra lors des prochaines élections.

Ceintures dans les avions: Air Canada et Canadien attendent

Les deux plus grandes compagnies aériennes canadiennes ne sont pas prêtes à emboîter le pas à American Airlines et United Airlines, qui ont annoncé lundi qu'elles rendraient obligatoire le port de la ceinture de sécurité pendant toute la durée de leurs vols.

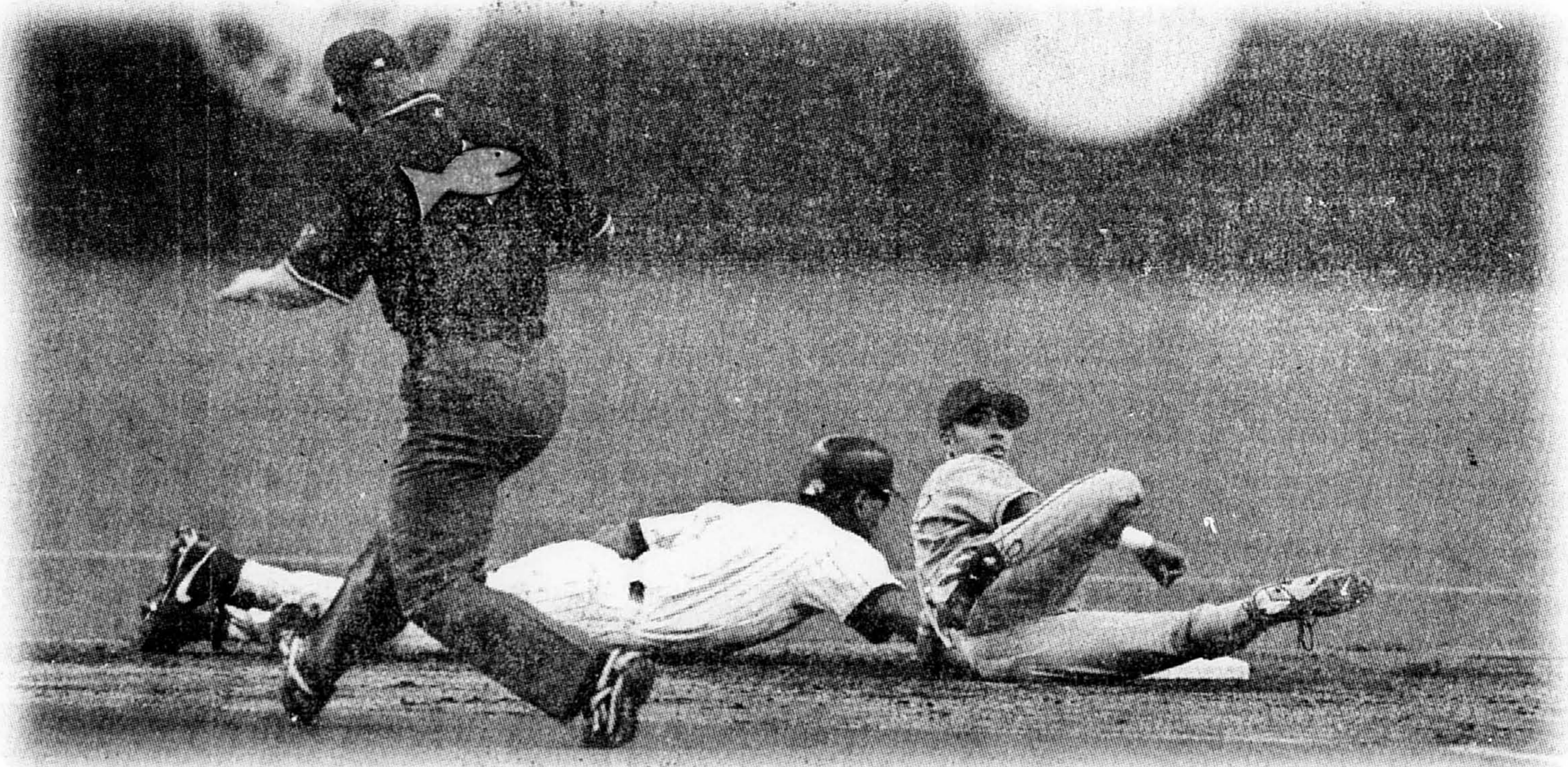
La porte-parole de Canadien International, France Poulin, a indiqué que la compagnie de Calgary

attendrait de voir l'accueil réservé à la nouvelle politique des deux compagnies américaines avant de prendre une décision.

De son côté, la direction d'Air Canada n'avait pas encore tranché la question. Présentement, les passagers ne sont tenus de porter la ceinture qu'au décollage, à l'atterrissage et lors des déplacements sur le tarmac.

Air Canada et Canadien recommandent toutefois depuis plusieurs années à leurs passagers de porter leur ceinture à tout moment. Rappelons qu'en décembre, un passager était mort et 83 autres avaient subi des blessures quand un appareil de la United Airlines effectuant la liaison Tokyo-Honolulu avait été malmené par de très fortes turbulences.

Ils veulent juste jouer.



MATCH D'OUVERTURE : CE SOIR, 19 H 05.



Cette année, nos Expos sont jeunes, énergiques et plus vigoureux que jamais. Et ce qu'ils veulent par-dessus tout, c'est vous offrir une saison pleine de rebondissements et riche en sensations fortes. Venez donc les voir jouer à l'occasion du «**Match d'ouverture Ford**», ce soir, 1^{er} avril, à 19 h 05, au Stade olympique, où ils recevront les Pirates de Pittsburgh.

Billets en vente aux guichets du Stade olympique, à tous les comptoirs Admission* ou en composant le

790-1245*

1 800 361-4595*

en collaboration avec



www.montrealxpos.com

* Frais de service applicables



Décès du père Julien Harvey

GÉRALD LEBLANC

Le père Julien Harvey, qui fut de tous les grands débats du Québec moderne, est mort hier à l'âge de 74 ans.

Ses confrères jésuites, qui l'ont trouvé mort dans sa chambre à la maison Bellarmin, ne savaient pas s'il avait succombé à un accident cardiovasculaire, comme celui subi il y a deux ans.

Sa dépouille sera exposée au salon Urgel Bourgie, au 745, boulevard Crémazie Ouest, et ses funérailles auront lieu samedi matin à 11 h en l'église Saint-Vincent-Ferrier, angle Jarry et Henri-Julien.

Expert des langues orientales et de l'exégèse biblique, le père Harvey a mené de front les carrières de chercheur, de pasteur et de chrétien engagé dans le devenir du Québec.

« Il avait un grand amour pour le Québec et cherchait toujours les moyens de faire avancer les choses. Il disait que toute critique devait être accompagnée d'un projet de solution », nous disait hier Carolyn Sharp, directrice de la revue *Relations*, dont la livraison d'avril contient un article du père Harvey sur la controverse soulevée par le cardinal Turcotte avec son fameux : « C'est au peuple et non à la Cour suprême de décider. »

Après s'être étonné des remous soulevés par cette déclaration, le père Harvey conclut : « Il serait dommage que la vague médiatique que nous avons expérimentée empêche d'autres événements analogues de se produire, en paralysant l'intervention de nos leaders spirituels, de sorte que notre vie spirituelle devienne de plus en plus individualiste, de plus en plus hors de ce monde et de moins en moins capable d'évoluer. »

Entraîneur de hockey et de crosse, mordu de canot-camping, aumônier de l'ancien refuge Meurling, vicaire à Saint-Henri jusqu'à l'an dernier, conseiller des évêques, membre du Forum paritaire avec les autochtones, Julien Harvey fut de tous les grands débats québécois de la deuxième moitié du XX^e siècle.

On lui doit la copaternité, avec le sociologue Gary Caldwell, de la formule de « culture publique commune » autour de laquelle devaient se rassembler les autochtones, les francophones et les anglophones de vieille souche ainsi que les nouveaux arrivants.

« On ne peut se satisfaire d'une mosaïque de cultures juxtaposées : il est essentiel de trouver une culture commune à ces quatre groupes », avait-il confié dans une entrevue publiée en février 1994 par *La Presse*.



En 1987

SUPERAUBAINES

au Centre de liquidation mode
du 8^e étage de la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest
Du mercredi 1^{er} avril au dimanche 5 avril 1998

40 % DE RABAIS

TOUS LES COORDONNÉS

- Liz Claiborne
- Principles
- Kari

60 % DE RABAIS

JUPES

Exception : modèles griffés.

50 % DE RABAIS

VESTONS

Exception : modèles griffés.

30 % DE RABAIS

VÊTEMENTS D'ÉTÉ

TOUTES NOS ROBES

- Prix de 19,99 \$ ou moins.
Notre prix 7,99 \$ ch.
- Prix allant de 20 \$ à 39,99 \$.
Notre prix 11,99 \$ ch.
- Prix allant de 40 \$ à 59,99 \$.
Notre prix 19,99 \$ ch.
- Prix allant de 60 \$ à 79,99 \$.
Notre prix 28,99 \$ ch.
- Prix de 80 \$ ou plus.
50 % de rabais!

80 % DE RABAIS

SÉLECTION DE VÊTEMENTS

Articles pour enfant

25 % DE RABAIS ADDITIONNEL

VÊTEMENTS PRINTEMPS-ÉTÉ

Tailles nouveau-né à 14.

SUPERLIQUIDATION

199 \$ à 2499 \$ ch.

VÊTEMENTS EN JEAN

Tailles 7 à 14.

SUPERLIQUIDATION

1999 \$ à 2499 \$ ch.



Au rancart, les voitures qui n'offrent que du déjà vu.



Finis les voitures de luxe qui n'inspirent que des bâillements. Exit les voitures qui aguichent mais manquent à leurs promesses. Place à la toute nouvelle Audi A6. Place aux 200 chevaux d'un V6 à 30 soupapes. Au loisir de la traction avant FrontTrak^{MD} ou de la fameuse traction intégrale quattro^{MD}. À la polyvalence que procure la nouvelle boîte de vitesses auto/manuelle Tiptronic à 5 rapports. À une nouvelle approche en matière de designs d'intérieur qu'on appelle « Atmosphères ». Bref, place aux avenues que les concurrentes de la A6 n'ont même pas encore entrevues. Votre concessionnaire Audi a tous les détails... Et bien sûr, la nouvelle Audi A6.



La nouvelle Audi A6. À partir de 48 880 \$*



Association des Journalistes Automobile du Canada
Meilleure Berline De Luxe 1998

*Prix de détail suggéré par le fabricant de 48 880 \$ pour la Audi A6 1998, incluant boîte automatique. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Options, préparation, taxes, frais de financement et 510 \$ frais de transport en sus. Taux de location aussi disponibles. Les roues présentées sur ce modèle sont en option. « Audi », « A6 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées; « FrontTrak » est une marque de commerce de AUDI AG. « Tiptronic » est une marque déposée de Dr. Ing. h.c. Porsche AG. Pour en savoir plus long sur Audi, composez le 1 800 367-AUDI ou consultez notre site web: www.audi.com

Elizabeth Arden



Fond de teint *Custom Color*

En exclusivité à la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest

À chaque femme...

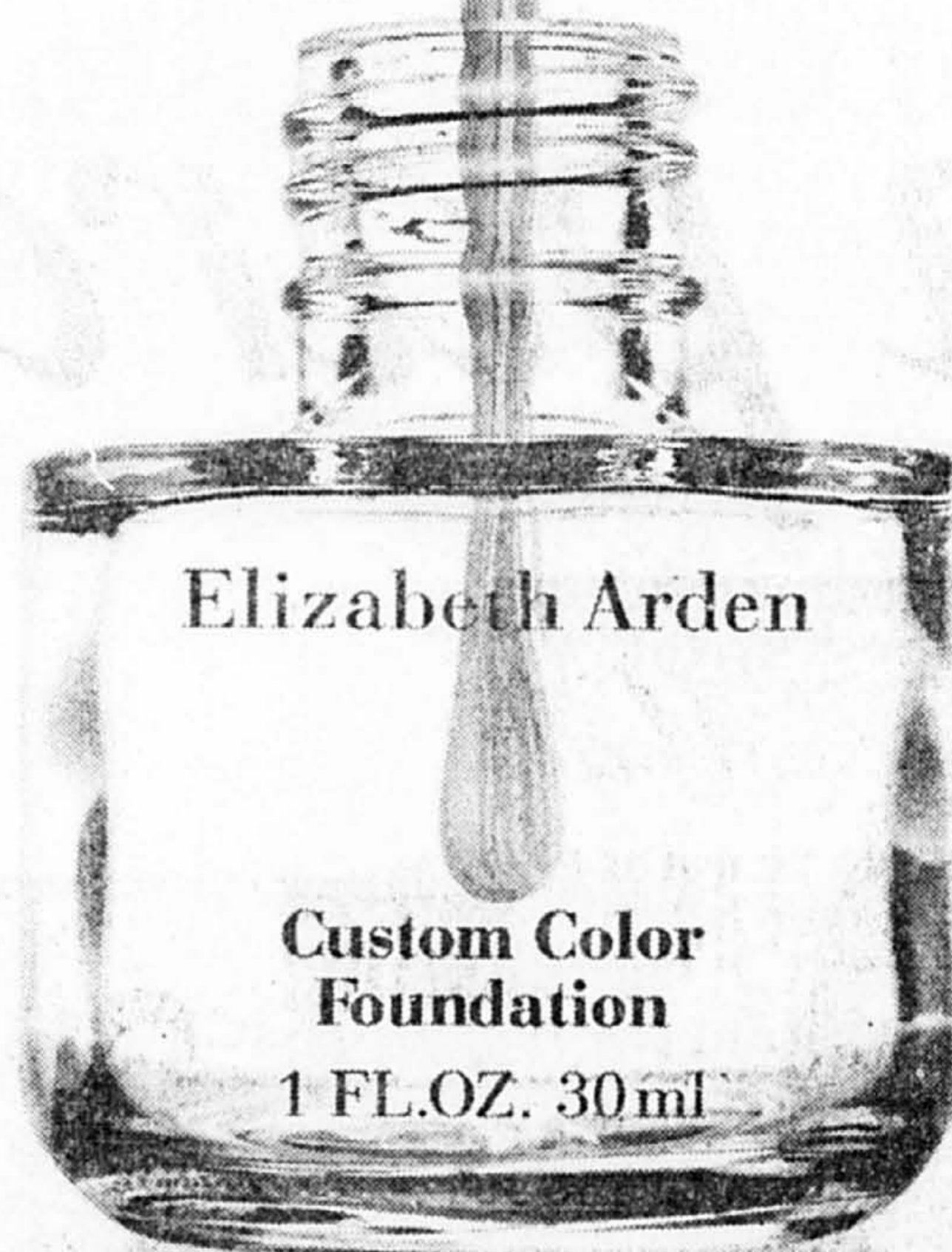
sa couleur.

45 milliards

de combinaisons.

Le fond de teint
la couleur sur mesure

Custom Color,
pour chaque femme.



55 \$

Custom Color... seulement à la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest

La technologie d'Elizabeth Arden permet maintenant de créer un fond de teint sur mesure, le fond de teint *Custom Color*[™].

Un ordinateur ultramoderne, le « laboratoire » *Custom Color*[™] d'Elizabeth Arden, définit instantanément la couleur exacte de votre teint afin de formuler la composition d'un fond de teint qui lui correspond. Finies les couleurs inadéquates, enfin la perfection!

Du jeudi 2 avril au samedi 4 avril uniquement

À l'achat d'un fond de teint *Custom Color*[™] d'Elizabeth Arden,
vous recevrez un tee-shirt personnalisé, conçu spécialement pour vous.

Une prime par personne, tant qu'il y en aura.

Venez rencontrer les formateurs et artistes-maquilleurs Kirk Brierley et Bianca Barelli-Vallée.

Prenez rendez-vous dès maintenant

(514) 281-4422, poste 2535

Les jeudi et vendredi 2 et 3 avril : de 11 h à 17 h.

Le samedi 4 avril : de 10 h à 16 h.



**MON MAGASIN
MON STYLE**
— DEPUIS 1670 —